

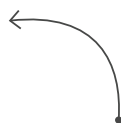


Baromètre annuel de la philanthropie

**Les fondations
et fonds de dotation
en France**

Dossier spécial

**Des causes soutenues
de plus en plus
diversifiées**



Axelle Davezac
Directrice générale
de la Fondation de France

« Malgré un environnement crisogène et incertain, la vitalité dont fait preuve le secteur de la philanthropie constitue une source d'espoir : les acteurs privés continuent de s'engager pour l'intérêt général. »

multiples et complexes, les défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté appellent des réponses globales, à la fois dans l'urgence et la durée. Dans ce contexte de turbulences qui bousculent certains fondements de notre société et mettent à mal la cohésion sociale, la philanthropie a un rôle majeur à jouer. Son agilité, sa capacité à conjuguer son action à tous les temps, à intervenir dans tous les champs de l'intérêt général, lui confèrent des atouts uniques pour apaiser, accompagner, innover, trouver de nouvelles solutions efficaces et durables.

Malgré un environnement crisogène et incertain, **la vitalité dont fait preuve le secteur de la philanthropie constitue une source d'espoir : les acteurs privés continuent de s'engager pour l'intérêt général.** Le nombre de fondations et de fonds de dotation a progressé de 3 % en 2025 et a plus que doublé en dix ans. Et ces acteurs philanthropiques sont de plus en plus actifs : leurs dépenses ont progressé de près de 5 % en un an, représentant au total plus de 18 milliards d'euros en 2024 au service de causes d'intérêt général toujours plus diversifiées.

C'est en effet le deuxième enseignement de ce baromètre : les fondations intègrent la complexité des enjeux et s'engagent plus souvent dans plusieurs domaines de l'intérêt général en même temps : aide sociale, environnement, santé, éducation, culture... **Depuis 2020, près d'une fondation sur deux est multi-causes, contre seulement un quart avant les années 2000.** Cette évolution traduit une conviction portée depuis plusieurs décennies par la Fondation de France, fondation de toutes les causes : pour agir efficacement sur une cause, il faut agir sur toutes. Ou, comme le dit Jean-Marc Ollagnier, co-fondateur de la Fondation Jean-Marc et Nathalie Ollagnier, *« l'approche multi-causes est une réponse cohérente à la complexité du monde. »*

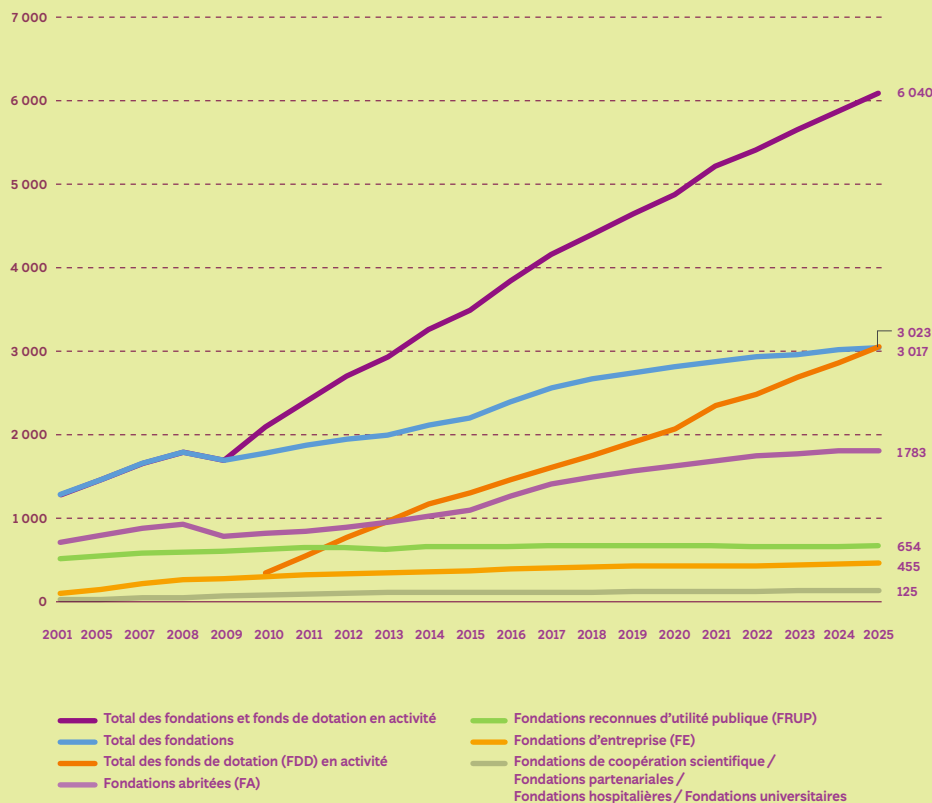
Car toutes les causes sont liées et seule **une approche transversale, qui met en œuvre des collaborations entre différents acteurs et agit sur différents leviers, peut apporter des réponses pérennes et structurelles.** Dans le domaine de la santé par exemple, la prise en compte de l'environnement du patient, de son mode de vie, ou encore l'implication de son entourage sont aussi importants que la recherche de nouveaux traitements. La capacité à relier les causes entre elles, à favoriser la coopération entre tous les acteurs et à développer les actions collectives fait aujourd'hui la force de la philanthropie. Nous sommes plus que jamais engagés dans cette dynamique, afin d'accompagner ensemble les transitions qui s'imposent dans un monde bouleversé et incertain.

Fondations et fonds de dotation : le secteur poursuit son expansion

Depuis 2001, l'Observatoire Philanthropie & Société mène des enquêtes nationales pour suivre l'évolution du secteur des fondations et fonds de dotation en France. En 2025, dans la continuité des années précédentes, le secteur confirme son dynamisme avec plus de 6 000 fondations et fonds de dotation en activité et une croissance économique toujours soutenue.

En 2025, le nombre de structures philanthropiques poursuit sa progression à un rythme soutenu (+3 % en un an). Le secteur compte désormais 6 040 fondations et fonds de dotation en activité, soit une augmentation de 59 % en dix ans. Cette croissance est principalement portée par la création de fondations abritées et de fonds de dotation.

→ Évolution du nombre de fondations et fonds de dotation selon le statut juridique de 2001 à 2025



Sources : Base de recensement de l'Observatoire Philanthropie & Société ; Direction de l'information légale et administrative (DILA), Journal officiel des associations et des fondations



6 040
fondations et fonds
de dotation en activité
en France en 2025



Plus de **18**
milliards d'euros engagés en 2024
pour l'intérêt général

→ Poids économique des fondations et fonds de dotation (FDD)

	Total fondations et FDD 2024	Évolution 2023/2024*
Actifs	47 058	+ 5,3 %
Ressources	19 847	+ 6,2 %
Dépenses	18 380	+ 5,4 %

Montants en millions d'euros

Source : Direction de l'information légale et administrative (DILA), Journal officiel des associations et des fondations, Comptes annuels des fondations et fonds de dotation 2024.

* En euros courants / inflation 2023/2024 : + 2 %

Un engagement en faveur de l'intérêt général toujours plus marqué

En 2024, les trois grands indicateurs économiques du poids des fondations et des fonds de dotation (actifs, ressources et dépenses) poursuivent leur progression, dépassant largement l'inflation établie à 2 % entre 2023 et 2024. Les ressources connaissent une croissance soutenue de 6,2 %, notamment portée par les revenus financiers des fondations et fonds de dotation. Les dépenses enregistrent également une augmentation significative (+5,4 %).

Ces tendances varient toutefois selon le statut juridique des structures. Les fondations reconnues d'utilité publique (FRUP) concentrent l'essentiel du poids économique du secteur, représentant à elles seules 85 % des dépenses. Les fonds de dotation affichent, quant à eux, la croissance la plus soutenue sur l'ensemble des indicateurs, en particulier sur les actifs (+12 %). Cette forte progression est une conséquence directe de l'augmentation de leur nombre. Les fondations d'entreprise, dont les indicateurs économiques étaient relativement stables ces dernières années, enregistrent en 2024 une hausse notable de leurs ressources (+5,6 %) et de leurs dépenses (+4,8 %).

Dans l'ensemble, ces résultats témoignent de la vitalité du secteur philanthropique et de l'engagement toujours plus important des fondations et des fonds de dotation en faveur de l'intérêt général.

Des causes soutenues de plus en plus diversifiées

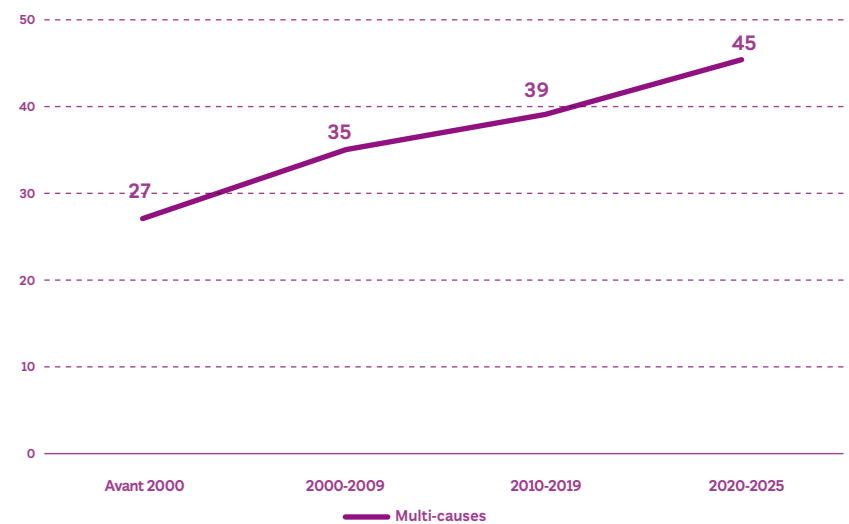
Si l'action des fondations était historiquement centrée sur quelques grandes causes (principalement l'action sociale, la santé et l'éducation), le secteur s'est progressivement transformé au cours des dernières décennies, avec une diversification croissante des causes soutenues et une approche de plus en plus transversale de l'action philanthropique. Cette évolution traduit l'élargissement des enjeux sociétaux, marqué notamment par la montée en puissance des problématiques environnementales.

L'essor des approches multi-causes

La philanthropie contemporaine se caractérise par **une diversification croissante des domaines d'intervention**, marquant une rupture avec le modèle traditionnel centré sur une seule cause. Avant les années 2000, **une fondation sur quatre (27 %) intervenait sur plusieurs causes**. Depuis 2020, près d'une fondation sur deux adopte une approche multi-causes. Cette dynamique s'accompagne d'une progression de causes historiquement plus marginales, telles que l'environnement, la recherche (recherche académique hors recherche médicale), l'emploi ou encore la justice et la démocratie.

Cette évolution reflète une transformation structurelle du secteur : les fondations évoluent vers des **stratégies plurielles**, combinant plusieurs causes afin de répondre à des défis sociaux et environnementaux de plus en plus complexes et imbriqués.

→ Évolution de la part des fondations et fonds de dotation agissant sur plusieurs causes



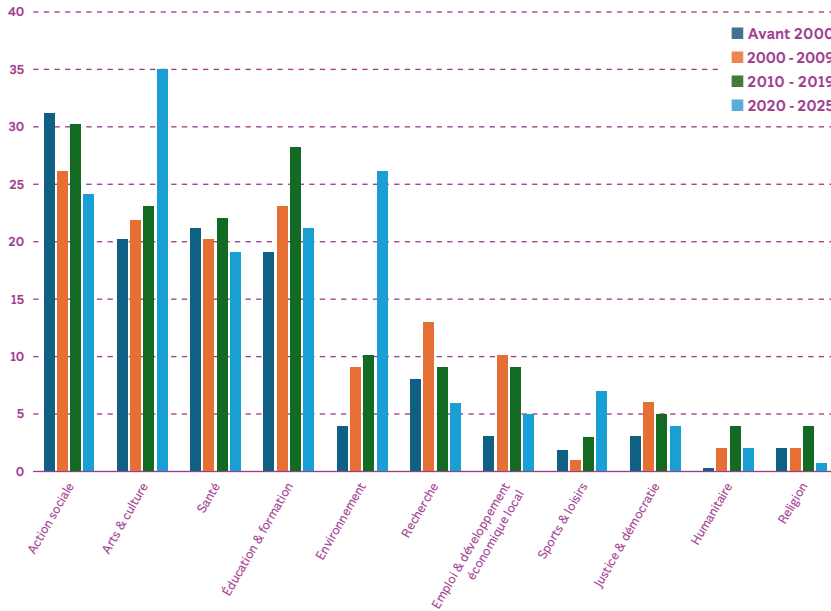
Lecture : Avant 2000, 27 % des fondations s'engagent sur plusieurs causes, elles sont 45 % à partir de 2020.
 Champ : ensemble des fondations et des fonds de dotation créés en France.
 Source : Base de recensement de l'Observatoire Philanthropie & Société.

Tournant post-Covid-19 : de nouvelles tendances dans les causes soutenues

Historiquement, l'action sociale constituait le principal domaine d'intervention des acteurs de la philanthropie : avant 2000, elle représentait 31 % des créations de fondations. Les actions dans ce domaine étaient essentiellement portées par des fondations opératrices autour de structures d'hébergement. À partir de 2010, dans un contexte social marqué par l'augmentation de la pauvreté, la lutte contre l'isolement et l'aide matérielle aux plus fragiles deviennent les principaux axes d'intervention des fondations agissant dans ce domaine.

Autres causes historiquement très soutenues par les acteurs de la philanthropie : l'éducation, les arts et la santé. Avant 2020, le soutien à l'éducation progressait plus fortement, porté essentiellement par le développement des fondations abritées, particulièrement engagées pour cette cause. La part des fondations et des fonds de dotation agissant dans le domaine de la santé demeure quant à elle remarquablement stable.

→ Évolution des causes des fondations & fonds de dotation



Note de lecture : 31 % des fondations créées avant 2000 agissaient dans le domaine de l'action sociale.

Champ : ensemble des fondations et des fonds de dotation créés en France.

Source : Base de recensement de l'Observatoire Philanthropie & Société ; Direction de l'information légale et administrative (DILA), Journal officiel des associations et des fondations.

NB : La somme des pourcentages est supérieure à 100, les fondations et fonds de dotation pouvant agir sur plusieurs causes.

L'année 2020 marque une rupture nette avec les dynamiques observées précédemment : les arts et la culture deviennent le premier domaine d'intervention lors de la création de fondations et de fonds de dotation (33 %, contre 26 % sur la période précédente), tandis que l'environnement connaît une forte accélération (26 % des créations, contre 12 % sur la période précédente). Cette montée en puissance s'inscrit dans des tendances de fond. Dans le champ environnemental, l'engagement des fondations et fonds de dotation, centré avant 2010 sur la protection des animaux et des espaces naturels, s'est progressivement élargi à des approches plus globales intégrant le développement durable et la sensibilisation aux enjeux environnementaux. Parallèlement, dans le domaine des arts et de la culture, l'action des acteurs philanthropiques, longtemps structurée autour de la préservation du patrimoine, s'ouvre désormais plus largement à la création artistique et à la promotion des arts. Cette évolution est portée de manière significative par l'essor des fonds de dotation à partir de 2008.



Jean-Marc Ollagnier,
co-fondateur de la
Fondation Jean-Marc et Nathalie Ollagnier

La décision de créer une fondation avec mon épouse est née à notre retour en France, après avoir vécu et travaillé un peu partout dans le monde. Revenir dans notre pays nous a donné envie de nous y engager de manière pérenne pour l'intérêt général, ce qui s'est traduit par la création d'une fondation abritée à la Fondation de France.

Au cours de mes expériences internationales, aux États-Unis, au Royaume-Uni, à Singapour ou en Australie, j'ai pu voir comment la philanthropie contribuait à accompagner les grands changements du monde, qu'ils soient climatiques, technologiques ou liés à la mondialisation. Je trouve que la France, qui est un pays merveilleux, n'est pas toujours suffisamment préparée à faire face aux grands défis de demain. C'est sans doute lié à une certaine résistance au changement, un manque de confiance en l'avenir et, surtout, une croyance très ancrée que l'État pourvoira à tout. C'est ce que nous souhaitons modestement tenter de changer.

Notre fondation comporte trois domaines d'intervention : le patrimoine et la culture, qui constituent un peu le socle de notre pays et contribuent à sa spécificité et l'éducation. Ces trois axes dessinent une forme de continuité entre le passé, le présent et l'avenir. Nous faisons face à des mutations historiques qui génèrent des fractures multiples. L'approche multi-causes est une réponse cohérente à la complexité du monde et aux transformations de nos sociétés. On ne peut plus aujourd'hui s'attaquer à un seul problème de manière isolée.

Pour avoir plus d'impact et éviter l'éparpillement, nous nous focalisons sur un ou deux projets par cause, pas davantage. Par exemple, la rénovation du clocher de l'église d'un petit village du Var ou la préservation d'un domaine viticole historique, aussi dans le Var. Mieux vaut soutenir peu mais bien, en accompagnant les associations dans la durée, avec des montants importants, et en développant des relations de partenariat et de confiance. Nous ne voulons pas nous limiter à un accompagnement uniquement financier : nous souhaitons aussi donner aux associations que nous soutenons du temps, des compétences pour améliorer leurs process mais également un réseau de relations. Nous aidons par exemple la Comédie-Française à financer la production et la mise en scène mais également à digitaliser ses œuvres pour les diffuser plus largement.

Le regard de...

« L'approche multi-causes est une réponse cohérente à la complexité du monde. »



Barbara Chénot,
présidente de la Fondation Elze

En 2023, avec mon mari, nous avons créé la Fondation Elze, abritée par la Fondation de France. À la suite d'une évolution importante de sa carrière, nous avons choisi de consacrer les bénéfices de cette réussite à une cause d'intérêt général qui nous tenait particulièrement à cœur.

Ingénieurs dans le domaine de l'eau et urbanistes, nous avons passé près de vingt ans à l'étranger, en Asie du Sud-Est, en Argentine et aux États-Unis. Nous avons été témoins de plusieurs crises majeures qui ont renforcé notre conviction et forgé notre détermination : il est indispensable de repenser nos modèles de société pour préserver l'habitabilité de la Terre.

L'essor de la cause environnementale dans la philanthropie traduit cette prise de conscience de plus en plus forte de la fragilité du vivant. Nous constatons tous, au quotidien, les effets du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité.

Nous avons donc décidé avec notre fondation d'agir pour une transition écologique juste et solidaire et d'aborder le sujet à travers la question de l'eau. C'est un sujet que nous connaissons bien et qui constitue selon nous un formidable levier de transformation. L'eau est au cœur de tout : biodiversité, agriculture, santé, aménagement des territoires... Ainsi, nous soutenons par exemple l'association Terre de Liens qui acquiert des terres pour faciliter l'installation de paysans engagés dans une agriculture biologique.

Dans cette aventure philanthropique, nous avons également souhaité nous inscrire dans une dynamique d'action collective. Avec la Fondation de France et la Fondation Anyama, je me suis impliquée dans la préfiguration de la Coalition des fonds et fondations pour les forêts françaises, qui réunit aujourd'hui une vingtaine de fondations pour promouvoir une gestion plus vertueuse des forêts. Cette manière de construire ensemble, en associant fondations et associations, est extrêmement enrichissante. Elle illustre une évolution importante de la philanthropie : une volonté croissante de favoriser la coopération pour amplifier l'impact des actions menées.

Le regard de...

« L'essor de la cause environnementale dans la philanthropie traduit la prise de conscience de plus en plus forte de la fragilité du vivant. »



Louis Hallonet,
directeur de l'Action culturelle de la Sacem

Nous avons créé le Fonds de dotation Sacem à la fin de l'année 2025 pour développer des projets qui font de la création musicale un vecteur de cohésion sociale. Grâce au mécénat, nous souhaitons faire profiter au plus grand nombre de l'action culturelle menée par la Sacem depuis soixante ans.

Ces dernières années, la France a traversé de multiples crises – sanitaire, économique, sociale et politique – qui ont contribué à fragmenter la société. L'épidémie de Covid a mis en lumière l'isolement croissant qui touche une partie de la population, avec des conséquences sur l'apprentissage des jeunes et le déclin cognitif des personnes âgées notamment. Face à ces défis, nous sommes convaincus que la création artistique constitue une réponse particulièrement efficace pour recréer du lien social. La musique est un langage universel, et créer ensemble favorise la coopération, l'écoute mutuelle et la solidarité.

Cette conviction s'appuie sur notre expérience des « Fabriques à musique », un programme lancé par la Sacem il y a onze ans. Le principe est simple : des auteurs-compositeurs accompagnent des groupes dans l'écriture et la composition d'une œuvre musicale. D'abord développé dans les écoles, auprès de plus de 45 000 élèves, le programme a ensuite été étendu aux hôpitaux, aux prisons et aux établissements sociaux et médico-sociaux, faisant participer près de 2 500 personnes. Partout, nous observons de nombreux bénéfices : davantage de confiance, de fierté, de dialogue et de participation collective. Le Fonds de dotation Sacem va nous permettre de déployer davantage nos « Fabriques à musique ». En plus de favoriser l'accès de toutes et tous à la culture, s'engager pour les arts et la création permet d'agir aussi pour l'éducation, la transmission, le vivre-ensemble. La culture permet de transmettre des valeurs, de créer une identité commune. Même si le secteur philanthropique ne peut pas répondre seul à ces défis, il a un rôle important à jouer.

Le regard de...

« La création artistique constitue une réponse particulièrement efficace pour recréer du lien social. »

Méthodologie

Depuis 2001, tous les quatre ans, l'Observatoire Philanthropie & Société de la Fondation de France mène une grande étude nationale sur les fondations et les fonds de dotation. Depuis 2020, le baromètre annuel de la philanthropie permet de suivre de façon régulière les grandes tendances du secteur.

Le baromètre permet de produire chaque année des indicateurs chiffrés sur le nombre de fondations et fonds de dotation et sur leur poids économique (actifs, dépenses et ressources de l'année N-2, donc de 2024 pour cette édition du baromètre). Pour mesurer ces évolutions clés, l'Observatoire Philanthropie & Société tient à jour les données relatives aux créations et aux dissolutions de fondations et de fonds de dotation. Il collecte en outre des données à partir des comptes financiers publiés au Journal officiel des associations et fondations (JOAFE) et sur les sites des fondations et fonds de dotation.

Cette édition du baromètre s'est appuyée sur les données de 587 comptes de fondations et fonds de dotation parmi lesquels 44 fondations abritantes représentant 1 594 fondations abritées. Les données disponibles dans l'échantillon portent ainsi sur les données de 2 181 fondations et fonds de dotation. L'augmentation du nombre de fondations et de fonds de dotation pris en compte dans le panel des baromètres permet désormais d'affiner les mesures de l'évolution du secteur en permettant des estimations par statut juridique. Les résultats présentés sur le poids économique du secteur résultent de la synthèse des mesures effectuées par statut juridique. Les estimations ont été effectuées par Viviane Tchernonog pour l'Observatoire Philanthropie & Société.



Sources

Base de recensement des fondations et fonds de dotation de l'Observatoire Philanthropie & Société.

Direction de l'information légale et administrative (DILA), Journal officiel des associations et des fondations : annonces de créations, modifications, dissolutions des fondations d'entreprise, des fonds de dotation et des fondations partenariales.

Direction de l'information légale et administrative (DILA), Journal officiel des associations et des fondations : Comptes annuels 2024 fondations et des fonds de dotation.

Enquêtes nationales Fondations et Fonds de dotation, 2001, 2014 & 2023.

Fondation
de
France

La Fondation
de toutes les causes

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 00
Fax : 01 44 21 31 01

Plus d'informations sur
l'Observatoire Philanthropie & Société

Contact : Anne Cornilleau

acornilleau@fdf.org

www.fondationdefrance.org/fr/observatoire-philanthropie-societe

Suivez-nous

FONDATIONDEFRANCE.ORG

